

● (1420)

Pourtant, monsieur l'Orateur, je pense qu'il est temps que les ministres sortent de leur tour d'ivoire et constatent jusqu'à quel point la situation est grave au Canada. Alors et seulement alors, nous pourrions débattre des mesures qui résoudre le problème à l'avantage de tous les Canadiens.

On a dit que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) imaginait une réponse différente chaque fois qu'on lui demandait une appréciation de la situation. Ses réponses ne sont pas mises à jour comme il voudrait nous le faire croire. Elles sont simplement différentes et ce n'est pas suffisant, monsieur l'Orateur. Un jour, le problème ne présente aucune gravité, chacun sera bien au chaud tout l'hiver et il n'y aura de problème que si nous nous persuadons qu'il en existe un. Mais, monsieur l'Orateur, voilà que quand on pose au ministre la même question au bout de quelques heures, la réponse est tout à fait différente; alors la situation est grave voire même désespérée. Il voudrait que chacun abaisse le thermostat, voyage en groupes, délaisse la promenade du dimanche et fasse tout ce qu'il croit utile pour économiser le précieux combustible.

J'espère que le ministre de l'Énergie trouvera le temps de s'asseoir à la Chambre et d'écouter les discours qui seront prononcés dans les prochains jours pour l'appuyer et appuyer le premier ministre. Ils devraient écouter et prêter attention parce que nous leur dispensons des conseils sages et avisés sur cette grave question. Il est évident qu'ils ont été plutôt mal conseillés jusqu'à présent et c'est pourquoi ils pourraient s'asseoir et écouter. Si le ministre de l'Énergie estime que la discussion devient trop chaude et qu'il vaut mieux quitter la Chambre, je lui rappellerai qu'il peut faire bigrement froid dans des dizaines de milliers de foyers cet hiver au Canada à cause de son incurie.

Comme solution au problème, le gouvernement demande des pouvoirs autocratiques et dictatoriaux pour contrôler la production et la consommation de toute l'énergie au pays. Je ne peux accepter une telle solution. C'est la réponse que le gouvernement nous donne quand nous l'exhortons à adopter une politique nationale d'énergie. Voilà comment le gouvernement réagit devant un problème qui a surgi en partie à cause du fait qu'il avait autrefois la majorité et qu'il exerçait les pouvoirs qu'il nous demande maintenant de lui accorder. Il a abusé de ses pouvoirs et on a toutes les raisons de croire qu'il le fera encore. Il ne faut pas lui accorder ce pouvoir, monsieur l'Orateur. Que le gouvernement s'adresse au peuple et qu'il essaie d'obtenir ce pouvoir en s'assurant la majorité. Qu'il aille trouver le peuple et essaie d'expliquer les abus de pouvoir qu'il a déjà commis, ainsi que le gâchis et l'incompétence.

Monsieur, j'aimerais parler plus précisément de quelques articles du bill que je trouve particulièrement exigeants, puis demander s'il existe un seul député sérieux et réfléchi qui accepterait le présent bill, quel que soit le côté de la chambre où il siège. J'irai jusqu'à lancer un défi, par l'intermédiaire de Votre Honneur, évidemment, au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre nous dira-t-il en quelques mots comment ce bill pourrait remédier à la situation que le gouvernement a laissé se créer?

Pour être précis, il a laissé une pénurie mondiale de pétrole prendre le peuple canadien par surprise alors que nous sommes un des principaux pays producteurs de pétrole.

Approvisionnement d'énergie—Loi

L'article 9(4) dit ceci:

L'Office et ses membres sont dégagés de toute responsabilité pour toute chose que l'Office a faite ou omis de faire, de bonne foi, dans l'exercice d'une fonction ou d'un pouvoir prévus par la présente loi ou en visant à exercer une telle fonction ou un tel pouvoir.

Ce n'est rien d'autre que de la dictature. Bien que ces pouvoirs soient censés être donnés à l'Office, c'est le ministre qui les aura en réalité. Les pouvoirs qu'il demande à l'article 9(4) sont extraordinaires. Tous les députés savent qu'il n'est pas un seul citoyen ou résident canadien qui ne puisse être déchargé de toute responsabilité à l'égard d'actes commis ou omis, que ce soit à titre particulier, public ou officiel. La seule exception est le gouverneur général du Canada.

Que craint le gouvernement? Le gouvernement a-t-il pour cet Office des projets dont il craint de nous parler avant que nous en ayons approuvé la création? Qu'a l'intention de faire cet Office pour craindre d'avoir à répondre de ses actes? Il y a quelque chose de terriblement louche au sujet de cette disposition qui confère aux membres de l'Office une plus grande immunité que celle qu'on accorde aux juges, aux parlementaires ou même aux diplomates. L'article 10 stipule que:

L'Office doit agir selon les instructions du gouverneur en conseil et faire rapport au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, périodiquement, sur ses activités régies par la présente loi.

Il accorde au gouvernement un gentil petit privilège général qui lui permet d'agir comme il le juge à propos et de rejeter tout le blâme sur une crise de l'énergie réelle ou imaginée ou toute autre crise qu'il voudrait invoquer. Pourquoi la Chambre devrait-elle conférer une telle autorité à un organisme du gouvernement, monsieur l'Orateur? Pourquoi la Chambre devrait-elle accorder de tels pouvoirs à un agent de la Couronne comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources quand le ministre a prouvé qu'il ne pouvait pas plus aujourd'hui qu'hier administrer son portefeuille? Je ne vois pas comment on peut escompter qu'il devienne automatiquement efficace dès l'instant où nous lui accorderions des pouvoirs que personne d'autre n'a au pays.

Je crois que même minoritaire le gouvernement actuel fait preuve de plus d'effronterie et d'arrogance qu'il n'en avait témoigné même quand il était majoritaire. Je suis vraiment stupéfait de ce que le NPD consente à accorder au gouvernement actuel de tels pouvoirs et de telles chances de faire de la politique partisane alors qu'il ne peut absolument rien en retirer. Il n'est certainement pas conscient du mépris dont fait preuve à son endroit le gouvernement actuel qui se sert si habilement de lui à ses propres fins.

En lisant ce bill, monsieur l'Orateur, on voit qu'il vise à donner à ce nouvel organisme le contrôle absolu sur toutes les formes d'énergie produites ou importées au Canada. Il lui donne un contrôle absolu sur l'accumulation, le stockage, la vente en gros et au détail de l'énergie et sur la comptabilité des fournisseurs et des vendeurs d'énergie. En fait, monsieur l'Orateur, c'est en plein le genre d'étatisme que le NPD imposerait au peuple canadien et à l'économie canadienne. Si nous laissons le gouvernement s'attribuer autant de pouvoirs qu'il le fait par ce projet de loi, ce sera le début de la fin pour l'entreprise privée de notre pays.

Ce bill prévoit entre autres la mainmise absolue du gouvernement sur l'énergie électrique au Canada. Je ne veux pas que le gouvernement ait ce pouvoir. Je ne veux